INVITATION

MARDI 8 MARS 2022 | 17h30 à Marigné-Peuton

(Salle des loisirs, rue des roseaux)

« Être acteur de l'économie circulaire au travers des compétences communales »

Le pass sanitaire sera demandé à l'entrée et le port du masque restera obligatoire dans les lieux clos. Du gel hydroalcoolique sera également mis à disposition.



L'**économie circulaire** vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire, en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental, et en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits. Afin de lutter contre toutes les formes de gaspillages, la loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire prévoit en outre des **évolutions dans les pratiques des collectivités**.
A l'échelle d'une commune, des actions peuvent être mises en œuvre comme la réduction du gaspillage alimentaire, la réutilisation des matériaux, l'achat de produits locaux éco-responsables, …
Au cours de cet atelier, vous découvrirez 2 exemples concrets d'actions portées par des collectivités mayennaises.

Au travers des interventions, cet atelier traitera des questions suivantes :

- **Quels sont les enjeux liés à l'économie circulaire ?**
- **Quels sont les leviers d'actions des communes en faveur de l'économie circulaire ?**
- **Quels sont les retours d'expériences en matière d'économie circulaire ?**

PROGRAMME

> Introduction par Jacqueline Arcanger, Vice-Présidente du Conseil départemental
> D. Corre, de Tehop, rappellera les enjeux de l'économie circulaire et proposera les leviers d'actions des collectivités sur le sujet.
> Échanges à partir de témoignages d'acteurs mayennais. Viendront témoigner :

- **M. Pelé, maire de Marigné-Peuton**, qui souhaite rénover un **bâtiment communal** avec la prise en compte des enjeux d'économie circulaire.
- **M.Landelle, Vice-président de la Commission "Environnement et développement durable" de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez**, qui présentera les choix de la collectivité en matière de **gestion des déchets verts** en déchetterie.
  M. Chauveau, maire de Bouère (sous réserve), qui expliquera comment la commune gère ses déchets verts en les valorisant localement.
- **Jean-François Bohuon, ancien maire de La Chapelle Thouarault (35)** développera la démarche d'économie circulaire de sa commune autour du projet de Maison des seniors.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

M. Pelé, maire de Marigné-Peuton

« La commune souhaite s'équiper d'une nouvelle salle polyvalente, réunissant plusieurs usages dont un espace socio-culturel, et un espace périscolaire. Pour cela, le conseil municipal a fait le choix de restructurer un bâtiment existant. Pour mener à bien notre réflexion, nous nous appuyons sur notre architecte et le **conseiller en énergie partagé** de notre territoire. Ensemble, nous avons défini comme fil conducteur pour ce projet les enjeux d''éco-responsabilité et d'économie circulaire, en réfléchissant et identifiant notamment à la manière de **réutiliser les matériaux et matériels** du bâtiment existant dans nos futurs projets. A cette réflexion, nous souhaitons également que cette nouvelle salle soit construite en **matériaux biosourcés**.
Cette rencontre est l'occasion de partager notre démarche avec d'autres acteurs locaux. »

CONTACTS

Thierry Cloteau
Administrateur Réseau des Collectivités

Maude Laurent
Animatrice Réseau des Collectivités
02 43 49 10 02
maude.laurent@synergies53.fr
www.reseau-collectivites-53.fr

>> Inscriptions en ligne <<

Rencontre organisée par Synergies

Action « Mise en Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable » financée par financé par